

Investir en Finistère.

« Dix ans d'un esprit militant »

« Investir en Finistère » a tenu son assemblée générale annuelle, jeudi, dans les locaux de la CCI de Brest. Présidée par Jo Le Mer, l'association a fêté « dix ans d'un esprit militant ».

Après 6 mois à la présidence d'Investir en Finistère, Jo Le Mer, qui en devient le trésorier, a transmis le témoin à Franck Bellion, président de la CCI de Brest.



Franck Bellion, nouveau président. Franck Bellion, président de la CCI de Brest, succède à Jo Le Mer à la présidence de l'association Investir en Finistère (IEF) qui réunit les CCI et les entreprises leaders du département. « Une responsabilité qui arrive un tout petit peu tôt », a-t-il jugé. Allusion faite à sa récente prise de fonctions à la CCI de Brest. Jo Le Mer en devient le trésorier. Délégué général depuis l'origine, Michel Gourtay, directeur gé-

ral de la CCI de Brest, quitte la fonction. « Il n'a jamais été souhaitable que le président et le délégué général soient issus de la même structure ». Pascal Gourin, son alter ego morlaisien, lui succède.

Bretagne à Grande Vitesse. « L'avancement du projet de ligne Bretagne à Grande Vitesse est en bonne voie entre Paris et Rennes. Nous continuerons à nous battre pour que Brest et Quimper soient

à 1 h 30 de Rennes, avec deux arrêts intermédiaires, et à 3 h de Paris », a déclaré Jo Le Mer. Un des enjeux majeurs sera l'inscription au schéma national des infrastructures ferroviaires. « Il est très important que Brest et Quimper soient bien les destinations finales, a appuyé Bernadette Malgorn, conseillère régionale. Sur le plan financier, nous pourrions être proactifs, nous, Bretons. Nous sommes prêts à voter des contributions régionales

et même un tout petit peu d'impôts pour de grands investissements ».

« Une centrale à cycle combiné au gaz est nécessaire ». « Concernant l'énergie, il y a une nécessité de complémentarité d'une centrale à cycle combiné au gaz avec l'éolien, le solaire et l'hydrolien, qui demandent encore beaucoup de recherche. Toutes les énergies douces et renouvelables ne se suffiront jamais à elles-mêmes pour la simple et bonne raison que nous n'avons pas la maîtrise du temps. Dans notre département, le plus éloigné des points d'électricité, les entreprises ont besoin d'une base fiable pour investir », a expliqué Jo Le Mer.

Maintien des centres de décisions dans le Finistère. Pour un développement local serein, il serait bon que les centres de décisions soient en Finistère. Or, « près de 50 % des entreprises de plus de 100 salariés ont leur siège social à l'extérieur du département ou leurs capitaux détenus par des groupes internationaux. Près de 50 % du fleuron des entreprises qui emploient ont également leurs centres de décision à l'extérieur du Finistère », a exposé Françoise Le Lann, directrice d'IEF.

Karine Joncqueur